



Ligue 2 ?

Olivier Miniconi

Pages 22 & 23



M. Lebranchu

Le retour... en Corse

Pages 4 à 7

VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE DU
COMMERCE ET DES
SOCIÉTÉS !



Lieu de culture et de patrimoine à Sisco

Maison Gaspari-Ramelli

Pages 26 & 27

Isula Verde, 10 ans d'engagement et d'actions par **TOTAL Corse**

Plantation de pins laricio
Massif de Tartagine, Octobre 2005



SP 95 8.888 €/l
GAZOLE 8.888 €/l

LUBRIFIANTS

TOTAL



A retrouver sur
www.isulaverde.fr

L'énergie est notre avenir,
économisons-la !



Vous ne viendrez plus chez nous par hasard **TOTAL**

A modu Nostru

U Coca-Cola, riacquistu ?

L'astr'eri, ghjè cù i rispunsevuli naziu-nali di The Coca-Cola Compagny ch'ella s'hè fatta l'inaugurazione, in Bastia, di l'unità nova di produzione di a beienda a più famosa di u mondu. Per mezu di a sucetà SOCOBO, a Corsica face parte di e reghjone francese (è ci n'hè veramente pocu !) avendu un situ di produzione è d'imbuttighiera di u Coca-Cola. L'affare viaghja cusì dappoi u 1969.

Tandu, l'arnesi messi in ballu per a cuncezzione di a beienda gasosa eranu abbastanza anziani. È ci vulia à ridà li un colpu di ghjuventù à issu materiale da risponde à l'ultime norme industriale chi dumandanu sempre di più.

A creazione d'un'unità nova di produzione hè stata vulsuta da Dominique Sialelli, chi hà ripresu a SOCOBO, in u 2010, è chi hè d'altronde u presidente di a Brasseria Pietra.

Ripresenta un investimentu maiò. Ma ci era un veru bisognu. Per esse à l'altura di e prussime sfide è dinù per mantene i trenta impieghi di l'impresa.

Eccu una bell'andatura chi partecipeghja à u sviluppu economicu isulanu, sott'à u stimulu di u Coca-Cola. Perchè ci vole

à di la. Trà u Coca-Cola è a Corsica, ci hè più ch'un legame simbolicu. Ramintemu, cù fiertà, chì a beienda gasosa ch'è nò cunniscimu oghje hè stata tirata da u vinu di coca ch'ellu facia un scimistu nativu di u paese di Peru Casevechje, Anghjulu Mariani chì, in u 1863, avia decisu di cumercializà una medicina brivettata. Era à principiu una beienda tonica cumposta d'un'infusione di trè varietà di foglie di coca è di vinu di Bordeaux. Si chjamava «Vin Tonique Mariani à la coca du Pérou». Avia cunniscutu subbitu un successu di quelli, cù una rinomina internaziunale.

Venutu in Corsica, un farmacistu d'Atlanta, John Pemberton, seria vultutu ind'è ellu cù a sosula d'Anghjulu Mariani ch'ellu averia mudificatu appena per dà vita à u «French Coca Wine», in u 1884. Eppo, per fà fronte à un'interdizione di e beiede alculizate in Georgia, John Pemberton avia rimpiazzatu u vinu da u soda, beienda gasosa è inzuccherata. Ghjè cusì ch'ellu hè natu u Coca-Cola.

Ma tanti anni dopu, hà ritrovu a so piazza ind'è noi, induv'ellu hè oramai produttu cù nant'à a so etichetta apposta «Made in Corsica». Cum'è un certu riacquistu...



da Roland Frias

Billet ICN au service de la Corse et des Corses

Notre journal, ICN Informateur Corse Nouvelle, doit devenir le vecteur d'une Corse en marche à travers les actions que mènent les élus, les associations, les organisations professionnelles, mais aussi les individus.

Notre ambition est de montrer que la Corse est le territoire des solutions. Les Corses ont voté massivement lors des élections municipales. Aujourd'hui, il ne suffit plus de voter et d'attendre des réponses qui viendraient de nos élus. Chaque Corse doit être dans l'action, même la plus modeste.

Nous attendons de nos lecteurs qu'ils soient les acteurs et les témoins de cette Corse en marche.

Envoyez-nous vos articles, n'hésitez pas à nous écrire, donnez-nous votre point de vue, toujours dans une démarche constructive.

Nous sommes les dépositaires de plusieurs héritages, celui de la Corse ancestrale, celui de la Constitution de 1755 de Pascal Paoli, celui de la vision prophétique de l'histoire de Napoléon Bonaparte. Pascal Paoli et Napoléon incarnant au plus haut degré les idées des Lumières et la naissance des États modernes.

La Corse ancestrale, que nous voyons renaître aujourd'hui dans cette quête de l'identité -que portent de nombreuses manifestations économiques et culturelles- n'est pas une invitation au repliement identitaire. C'est au contraire, une invitation à retrouver nos vertus de solidarité et de partage.

ICN veut donner de la Corse une autre image que celle que véhiculent les clichés habituels. Cela ne peut être possible que grâce à nos lecteurs, au partage des expériences, au croisement des savoirs. La Corse deviendra ce que nous en ferons, sans oublier que notre futur doit se nourrir du passé.

À vos plumes ou vos ordinateurs, chers amis lecteurs. N'hésitez pas à me contacter sur mon mail.

Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr



NOS BUREAUX

sont ouverts au 1, rue Miot (2^{ème} étage)

du lundi au Vendredi

de 8 heures 45 à 12 heures

et de 14 heures à 17 heures.

Les appels téléphoniques sont reçus durant les mêmes horaires au

04 95 32 04 40

En sus, une permanence téléphonique

est à votre disposition

du lundi au vendredi

de 8 heures à 12 heures 30

et de de 13 heures 30 à 17 heures au

04 95 32 92 35

Les télécopies peuvent être reçues sans limitation d'horaire au

04 95 32 02 38

La Corse ne sera pas rattachée à une autre région !

La ministre de la décentralisation et de la réforme de l'Etat, était de nouveau en Corse en début de semaine dernière afin de participer à une nouvelle réunion au sein du groupe de travail constitué d'élus de l'assemblée de Corse. Cette dernière a annoncé quelques nouvelles importantes, comme par exemple des dispositions propres à la Corse, à propos du projet de loi de réorganisation territoriale. La Corse ne sera pas rattachée à une autre région. Au-delà de cela, cette dernière considère qu'il faut, dans un premier temps, utiliser au maximum ce que permet déjà le statut spécifique de la Corse. Les discussions ont porté sur la fiscalité, les Arrêtés Miot, la culture. A propos de l'aspect constitutionnel, il faudra encore patienter.

Marylise Lebranchu répond à nos questions...

Marylise Lebranchu, vous voilà de nouveau en Corse. Comment avancent les choses ? Dans le bon sens ?

Oui, nous avançons bien, notamment sur le fonctionnement de la Collectivité Territoriale de Corse. Nous avons sur l'île une structure particulière. Comme vous le savez, la Corse bénéficie d'un statut particulier.

Nous avons acté, que sur l'agrandissement des régions, la Corse ne serait concernée. Le Premier ministre a d'ailleurs bien précisé que seule la France hexagonale serait réformée à ce niveau là.

En ce qui me concerne, je suis chargée d'introduire, dans le projet de loi qui va intervenir le plus vite possible, un certain nombre de dispositions qui ont été proposées par le groupe de travail de la Collectivité Territoriale de Corse, et qui va faire avancer les choses au niveau institutionnel.

Je pense notamment à des priorités d'achat pour des outils de type Monuments Historiques, et j'en passe. Bref, nous avons beaucoup discuté de propositions institutionnelles. La grande majorité a été acceptée, et

tout le monde semblait d'accord.

Et puis, il reste d'autres sujets, qui n'ont pas été traités aujourd'hui de façon définitive. En ce qui me concerne, je suis favorable à la création d'un établissement public destiné à soutenir la culture.

Cela me semble être une excellente idée. Cela n'a pas besoin de figurer dans la loi, mais nous allons soutenir l'initiative.

La suite des «Arrêtés Miot»

Et puis, indépendamment de cela, un groupe va être reçu par Christian Eckert, sous l'autorité de Paul Giacobbi, avant le 15 mai, sur la suite à donner à l'affaire des «Arrêtés Miot», notamment suite au rejet du conseil constitutionnel. Enfin, des propositions ont été faites sur la ressource de la Corse, en termes de fiscalité. Je voudrais attirer l'attention des uns et des autres sur le fait que si nous transférons, par exemple, la fiscalité sur les successions - c'était d'ailleurs une des propositions qui a été faite - il faudra alors faire attention à ne pas se couper d'une fiscalité nationale, qui assure la solidarité nationale. Je



Marylise Lebranchu

pense notamment à l'accompagnement d'indépendance et à l'allocation personnalisée d'autonomie (l'APA).

Une ambiance sereine et constructive

Nous avons eu à ce sujet de vraies discussions, qui vont continuer. D'ailleurs, je vais revenir le 7 juillet afin de travailler sur un certain nombre de points. Je trouve que l'ambiance est sereine, constructive, et que chacun est en train de trouver ses marques, dans un groupe de travail qui est assez offensif.

A la fin, nous regarderons ce qui reste en disposition constitutionnelle, comme l'avait dit le président de la République François Hollande.

Mais pour l'heure, nous n'en sommes pas encore à la fin du travail. Nous devons d'abord régler tout ce qui est réglementaire, législatif. Ensuite, il restera une discussion avec le président de la République, sous l'autorité du Premier ministre, en ce qui me concerne, pour toutes les questions de constitutionnalité.

Je confirme que nous continuerons à travailler avec monsieur le ministre de l'Intérieur, car il y a des problèmes qui touchent à l'organisation des territoires en matière de vote, et cela relève de sa capacité. Donc ce groupe conjoint continuera de fonctionner du côté du gouvernement.

Une refonte de la constitution

Certaines réformes institutionnelles dépendront forcément d'une refonte de la constitution.

Nous sommes sur deux plans différents. Est-ce que vous pensez aujourd'hui, que le jeu politique est beaucoup plus ouvert ?

Tout dépend de ce que l'on entend par «réforme constitutionnelle». Nous avons vu que pour les langues, ce qui était impossible, jusqu'à il y a une dizaine d'années, est devenu aujourd'hui possible. Donc, est-il possible d'envisager une disposition constitutionnelle pour la Corse ? Je ne peux pas vous répondre aujourd'hui.

Mais en tout cas, j'ai noté, vous avez noté, et nous avons tous noté aujourd'hui, que d'une part, de nombreux politiques commencent à se poser cette question qu'ils se refusaient d'étudier par le passé. Et que d'autre part, le président de la République, sur le territoire corse a bien dit qu'il n'excluait rien. Donc, nous pouvons le redire aujourd'hui : rien n'est exclu.

Mais vous savez, le travail réglementaire que l'on fait, le travail législatif que nous menons actuellement, l'approche des questions particulières concernant l'urbanisme, qui posent tant de questions aux citoyens corse, font que les choses avancent, en dehors d'une révision de la constitution.

Car après tout, que nous demandent les Corses ? Du logement, du travail, une vie meilleure, ou encore des services publics. A partir de ce moment là, nous devons bien faire attention de ne pas cristalliser le débat, uniquement autour de la disposition institutionnelle. Je répète que rien n'est fermé. Mais il faut agir, maintenant, pour que les citoyens de cette Corse, que vous aimez tant, et que j'aime tant, puissent vivre mieux. ■ AF



«Oui, les choses avancent dans le bon sens»

Paul Giacobbi, Député de la Haute-Corse, président du Conseil exécutif de la CTC

Bien entendu, Paul Giacobbi, président du Conseil Exécutif de Corse, était présent pour cette réunion de travail avec Marylise Lebranchu. Après plus de deux heures de travaux, les avis étaient plutôt partagés sur un certain nombre de sujets. Les uns évoquaient un calendrier trop frileux, ou des avancées pas assez abouties. Pour d'autres en revanche, les choses avancent dans le bon sens. Paul Giacobbi fait partie des optimistes. Ceci, on pourrait «raccrocher au train des mesures constitutionnelles» en préparation au niveau national, «des dispositions concernant la Corse».

Paul Giacobbi, avez-vous l'impression que les choses avancent au fil des réunions de travail avec le groupe et Marylise Lebranchu ?

Ce qui change, c'est qu'il y a, pour faire passer une révision constitutionnelle, l'absolue nécessité procédurale d'une majorité des 3/ 5ème. Autrement dit, il faut réunir toute la majorité, mais aussi une partie de l'opposition. Bon, cela n'est pas impossible, et d'ailleurs cela s'est déjà fait par le passé. Je pense que je suis un des rares spécialistes du sujet.

Je rappelle que lors de la dernière révision constitutionnelle, j'avais permis de ramener les quelques voix qui avaient fait la différence et permis la révision constitutionnelle. Cette révision permettait de donner beaucoup plus de pouvoir au Parlement et sur laquelle, personne aujourd'hui, ne songerait à revenir.

La situation est la suivante : nous sommes Corses et nous avons voté à l'assemblée de Corse, à 46 sur 51, une révision de la constitution pour inscrire la Corse dans la constitution. Cela fait pas mal d'années que je me bats sur ce sujet. Pour moi, cela est important, et même fondamental et ce pour des raisons pratiques, concrètes et quotidiennes.

Et bien, ce fait là, fait qu'il n'est probablement pas impossible que dans le cadre de la révision qui sera proposée au titre de la charte européenne des langues européennes, qui a d'ailleurs déjà fait l'objet de vote à l'assemblée nationale et au sénat. Il n'est donc pas du tout impossible, et je dirai même qu'il est possible, voire même probable, de raccrocher à ce train constitutionnel des dispositions concernant la Corse.

Ceci étant, il ne s'agit pas d'une révolution, sinon à vouloir traiter la Corse aussi bien que l'île de Clipperton, ou l'île de Saint-Pierre-et-Miquelon et quelques autres. Toutes ces îles, sont des entités de la République, et ont leur place, nommément, dans la constitution.

Donc oui, les choses avancent, et je crois que nous ne pouvons que nous en réjouir. Ce qui est important, c'est de bien comprendre que pour réussir, il faudra réunir bien au-delà de la famille politique majori-

taire du moment.

La ministre pense que l'on peut beaucoup avancer sur le plan institutionnel, sans tomber forcément sous le couperet du conseil constitutionnel. Qu'en pensez-vous ?

Nous avons au moins un avantage dans la révision de la constitution, c'est justement que le conseil constitutionnel n'est pas compétent pour juger des révisions de la constitution. Par conséquent, une fois qu'elles sont faites, le conseil

constitutionnel doit les appliquer, tout simplement.

Le conseil constitutionnel a pris des habitudes d'interpréter le droit de manière très extensive, parfois de manière un petit peu surprenante. C'est à dire que l'on peut déroger aux principes de la laïcité en Alsace-Moselle. Cela est très bien d'ailleurs. Mais en même temps, nous ne pourrions déroger à certains principes fiscaux en ce qui concerne la Corse. Bon. Je ne vois pas très bien où se trouve la logique ici.



D'ailleurs, personne ne comprend cette même logique chez les juristes, dans la doctrine, c'est à dire chez les professeurs de droit. Mais bon, c'est un fait. En tout cas, si demain la constitution devait être révisée, au sujet de la Corse, eh bien le conseil constitutionnel se conformera au texte qu'il est censé appliquer..

«Il n'est pas question de valider n'importe quoi...»

Camille de Rocca Serra, Député de la Corse-du-Sud

Le député de la Corse-du-Sud, Camille de Rocca, a participé à la réunion de travail avec Marylise Lebranchu, à Ajaccio. Ce dernier nous a notamment appris que son groupe, à l'assemblée nationale, défendrait devant le Congrès, l'inscription de la Corse dans la constitution et la ratification de la charte des langues régionales et minoritaires. En revanche, le député UMP a été très clair, concernant le statut de citoyen, et l'idée de la coofficialité de la langue corse. Il n'est pas favorable à ces mesures.

Camille de Rocca Serra, quelle est votre position au sein de ce groupe de travail qui a rencontré de nouveau Marylise Lebranchu lors de sa nouvelle visite en Corse ?

Je continue de suivre la ligne qui est la mienne, mais qui est aussi celle de notre groupe. Nous avons participé à établir un consensus à 46 voix à l'assemblée de Corse. Ceci sur une base très claire et très saine, à savoir l'inscription de la Corse dans la constitution à l'article 72-5. Je m'y suis engagé, je l'ai déjà dit, au niveau de mon groupe à l'assemblée nationale.

Et bien sûr, tout cela dans le cadre et dans le respect de notre ligne politique. Je rappelle une fois encore que nous ne sommes pas du tout favorables au statut de résident. De plus, mis

à part un membre de notre groupe, nous n'avons pas voté la coofficialité de la langue corse. A partir de là, si on cherche à mettre ces ingrédients, il ne s'agit plus d'un consensus, mais de chercher le clivage.

Et cela serait dommageable pour la Corse, et surtout pour le principe de ce consensus que nous avons obtenu. Je suis donc engagé, et j'ai donc fait une annonce très simple, et je l'ai dit au gouvernement. Ce dernier, sait que nous sommes quelques parlementaires UMP qui sommes favorables à la ratification de la charte des langues régionales et minoritaires. A cette occasion, j'avais l'engagement des membres de mon groupe qui la voteraient, qu'on puisse inscrire en même temps, dans cette révision de la constitution, la Corse dans l'article 72-5.



C'est un engagement très fort que j'ai pris. Maintenant, c'est pour exprimer au gouvernement qu'il ne peut pas jouer sur la posture et jouer la montre. Il sait qu'il peut avoir une majorité. J'attends à présent de savoir quand est-ce que le texte sur la ratification de la charte sera présenté au Sénat, pour savoir si nous irons au Congrès.

Et si cela est le cas, je ferais en sorte que quelques dizaines de parlementaires qui voteraient la ratification de la charte, votent aussi l'inscription de la Corse dans la constitution. Mais à condition que cela soit clair entre nous et qu'il n'y ait pas un vice. Car il n'est pas question pour moi, de valider n'importe quoi, par l'intermédiaire d'une révision de la constitution.

«La volonté des élus corses doit être prise en compte de façon claire et publique»

Jean-Guy Talamoni, Conseiller à l'Assemblée de Corse

Les choses ne vont pas assez vite. C'est ce que pense Jean-Guy Talamoni, le leader indépendantiste, au sortir de la réunion avec la ministre de la décentralisation Marylise Lebranchu. Bien évidemment, pour Jean-Guy Talamoni, l'inscription de la Corse dans la constitution est une étape essentielle pour l'avènement d'un nouveau statut politique. Ce dernier aimerait aussi que l'Etat se prononce de façon très claire, et publiquement, sur l'avenir de la Corse à propos du projet de loi de réorganisation territoriale.

Jean-Guy Talamoni, nous vous sentons un peu agacé par les lenteurs du dossier. Comment s'est passée cette nouvelle réunion avec Marylise Lebranchu selon vous ?

Nous sommes restés dans la ligne de ce que nous avons défini la dernière fois. Maintenant, à notre sens, nous n'allons pas assez vite. Je trouve aussi que les choses ne sont pas suffisamment claires. Pour notre part, je ne vous cache pas que nous avons demandé un certain nombre d'éclaircissements, notamment en réclamant une position publique du gouvernement, s'agissant en particulier de la question de la révision constitutionnelle.

Nous savons aujourd'hui qu'un certain nombre de députés de droite seraient susceptibles de voter la révision constitutionnelle. Il serait même plusieurs dizaines. Cela rend soudainement moins problématique la question des 3/5e du Congrès. C'est la raison pour laquelle nous voulons que le gouvernement français aujourd'hui nous dise très clairement si il compte s'engager dans cette voie ou pas. Cela nous paraît vraiment nécessaire.

A titre personnel, j'ai demandé à la ministre qu'elle prenne elle aussi une position publique sur cette idée saugrenue qui circule aujourd'hui, surtout dans la presse, concernant la fusion entre la Corse et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je crois que cela est très important, et cela a été dit en réunion.

Mais je voudrais qu'il soit dit publiquement, et ce au plus haut niveau de l'Etat français, qu'il n'est pas question de cela. Bien évidemment, cela serait quelque chose de profondément inacceptable, et le mot est faible.

Vous avez avancé sur les dossiers d'un point de vue juridique également ?

Oui. Il y a eu un certain nombre de dispositifs juridiques qui ont fait l'objet d'un examen attentif. Mais ces choses ont une importance mineure, et qui concerne la loi qui est actuellement en préparation.

Pour le reste, et pour faire court, nous souhaiterions que les choses avancent à un rythme plus soutenu, et surtout que le gouvernement français ne joue pas la montre, et affirme sa détermination de manière publique concernant, en particulier, le principe de la réforme et de la révision constitutionnelle.

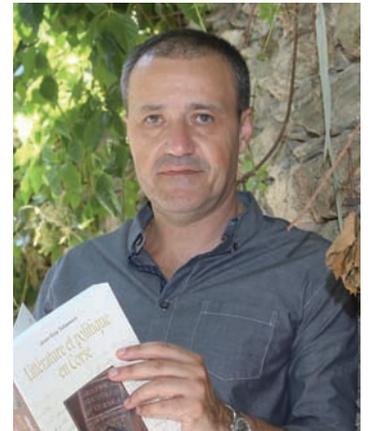
Pour notre part, nous sommes encore une fois attentifs aux développements qui doivent s'opérer très rapidement maintenant.

Vous tenez les mêmes propos que la dernière fois. Au sortir de la dernière réunion avec Marylise Lebranchu, vous disiez déjà que cela n'allait pas assez vite...

Oui. Manifestement, le gouvernement français ne semble pas avoir l'intention de mettre les bouchées doubles dans cette affaire, qui pourtant, est pour nous essentielle.

Il y a quand même des choses qui ont évolué positivement, dans d'autres courants politiques qui ne participent pas au gouvernement français.

Donc ce gouvernement n'a pas d'excuses pour ne pas avancer clairement, dans le sens qui a été réclamé par une majorité qui a été massive des membres de l'assemblée de Corse. Nous avons été, à cet égard, assez pressants, et nous avons formulé cette exigence qui me semble



être une exigence minimale, à savoir que la volonté des élus corses soit prise en considération, de manière claire et publique.

«La balle reste dans les mains du président de la République»

Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio, conseiller à l'Assemblée de Corse

Au cours de cette réunion, entre les représentants de la Corse et Marylise Lebranchu, Jean-Charles Orsucci était sans doute l'élu le plus proche, politiquement, du pouvoir en place. Le vice-président de l'assemblée de Corse et maire de Bonifacio, s'est bien entendu félicité de l'avancement du dossier corse. Il considère que le bouleversement politique intervenu lors du remaniement ministériel et des élections municipales n'aura pas d'incidences néfastes sur l'avancement des discussions. L'important, est que le dossier avance, et ce quels que soient les ministres en place.

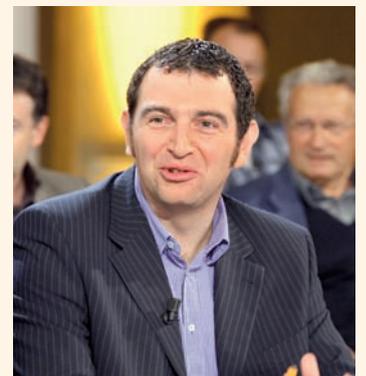
Jean-Charles Orsucci, je suppose que vous êtes satisfait de cette nouvelle réunion de travail avec Marylise Lebranchu ?

Oui, nous sommes toujours dans la continuité du travail que nous avons commencé, à Paris, voici quelques mois maintenant. Evidemment, avec l'actualité politique récente, j'entends par là, les élections municipi-

pales, nous n'avons pas beaucoup avancé sur les sujets, même si nous avons travaillé lors des réunions techniques. Nous avons balayé la proposition de loi sur la réforme et sur son adaptation par rapport au statut de la Corse. Nous avons regardé cela ensemble, suite notamment au vote dernièrement, de l'assemblée. Je crois que nous avons là, trouvé un terrain d'entente. Nous avons également acté le principe qu'il fallait continuer à travailler, notamment sur la réforme constitutionnelle, sachant que nous avons appris aujourd'hui, notamment de la part du député Camille de Rocca-Serra, qu'une partie des députés UMP était prêt à soutenir cette réforme constitutionnelle. Finalement, tout va dans le bon sens. Nous avons aussi appris, dans le bon sens d'ailleurs, qu'il n'était pas possible de raccrocher la région, à savoir la Collectivité Territoriale de Corse, à la région PACA. Bien entendu, nous nous sommes félicités de cette nouvelle. Voilà ce que nous avons pu échanger aujourd'hui lors de cette réunion.

Et la prochaine étape ?

Ce sera pour juillet, puisque nous avons prévu de nous revoir au début du mois. Il faudra continuer de travailler et de continuer de chercher ensemble ce qui peut être réglé par la voie administrative. Nous travaillons tous en ce sens. Nous devons aussi voir ce qui pourra être traité par la voie de la réforme. Nous sommes aussi très attentifs, bien sûr, concernant l'évolution que nous attendons à propos de la charte des langues régionales et minoritaires.



On sait que Manuel Valls est aujourd'hui devenu Premier ministre. On sait aussi qu'il y avait une certaine dualité entre ce dernier et Marylise Lebranchu. Pensez-vous que cela peut s'harmoniser ?

Ce que je peux vous dire, c'est que la ministre de la réforme était présente aujourd'hui, avec bien entendu un représentant du ministère de l'Intérieur qui va suivre le dossier. Même si précédemment il y avait deux interlocuteurs, nous n'avions qu'un seul et même son de cloche. Cela continue aujourd'hui.

La ministre nous a aussi fait valoir le fait qu'elle allait faire remonter les informations au Premier ministre, qui, comme vous pouvez l'imaginer, connaît bien le dossier. Cela nous permettra d'avancer. Mais la balle reste, quand même, dans tous les cas de figure, hier comme aujourd'hui, dans les mains du président de la République qui devra prendre les dispositions pour nous donner satisfaction.

«L'Etat commettrait une faute lourde en faisant la sourde oreille»

Jean-Christophe Angelini, Conseiller à l'Assemblée de Corse

Si Jean-Christophe Angelini se félicite que les choses avancent, lors des discussions et des réunions avec Marylise Lebranchu, ce dernier regrette également les lenteurs constatées. Le leader de Femu a Corsica ne se dit pas inquiet du remaniement ministériel, mais demeure toutefois prudent. Il considère que l'Etat a les moyens, aujourd'hui, de mettre un terme au problème corse qui existe depuis plusieurs décennies maintenant. Pour commencer, il faut que la Corse soit inscrite dans la constitution, puis faire en sorte que cette constitution demeure en mouvement dans le temps.

Jean-Christophe Angelini, avez-vous l'impression d'avancer lors de ces réunions de travail avec Marylise Lebranchu ? Assez vite en tout cas ?

Cette dernière réunion avec Marylise Lebranchu était très technique. Et oui, nous avons l'impression d'avancer, notamment dans le contenu des dossiers. Nous avons examiné par exemple l'avis de l'assemblée de Corse sur le projet de loi assez récent. Mais nous ne sommes pas encore assez avancés dans le contenu. Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, même si il est vrai que ce travail demande beaucoup de patience et de temps d'élaboration. Ceci étant, je crois quand même que nous pourrions aller un petit peu plus vite, notamment sur l'inscription de la Corse dans la constitution, qui comme vous le savez, est un objectif partagé par une majorité d'élus appartenant à tous les horizons politiques.

Une majorité d'élus se retrouve en effet sur certains points, comme l'inscription de la Corse dans la constitution, ou la ratification de charte des langues régionales et minoritaires. Mais cela n'ira pas plus loin. On sait que ça coïncide dans d'autres domaines, comme notamment le statut de résident ou encore la coofficialité linguistique...

Les élus ont exprimé en effet ce point de vue là. Mais il ne faut pas oublier que ces derniers ont été minoritaires, notamment au moment du vote sur la coofficialité, et au moment du débat sur l'inscription de la Corse dans la constitution. Il y avait certes une majorité de 46, mais avec, je crois, un élan partagé par beaucoup de groupes, sur la né-

cessité de ne pas forcément s'arrêter à l'article 72-5. Nous devons garder, politiquement, un objectif qui aujourd'hui ne peut pas être autolimité. Nous sommes dans une démarche politique avant d'être technique ou juridique.

Donc, oui, il nous appartient maintenant de faire inscrire la Corse dans la constitution. Il faudra le faire au bon niveau et dans les bons termes. Aujourd'hui, je crois que nous nous trouvons dans un traitement des dossiers au cas par cas. Mais nous ne pouvons pas faire l'économie d'une réflexion plus globale. Ce serait bien d'inscrire la Corse dans la constitution, mais il faut aussi que cette constitution demeure en mouvement dans le temps. Il ne faudrait que l'on s'autolimite, alors que Paris aujourd'hui, a une obligation qui n'est même pas politique au sens premier du terme. Il y a eu des votes répétés de l'assemblée délibérante.

La question est de savoir si oui ou non, Paris va en prendre la mesure. De notre part, nous ne pouvons pas douter, dans le temps, qu'il en soit autrement. C'est donc un nouvel appel que notre mouvement, Femu a Corsica, a lancé aujourd'hui, et ce avec d'autres élus bien évidemment. Paris a une responsabilité aujourd'hui, et ne peut pas s'exonérer. Je crois vraiment que l'Etat commettrait une faute lourde, en s'enfermant dans un déni au long terme. L'Etat doit contribuer à ce que la Corse soit inscrite dans la constitution, et ce



de manière plus large, et plus précise. Cela nous permettrait de sortir d'une crise qui dure maintenant depuis plusieurs décennies.

L'arrivée de Manuel Valls dans le fauteuil de Premier ministre peut-il changer la donne ?

La France a effectivement un nouveau Premier ministre. Mais le changement de politique, pour l'instant, n'est pas perceptible. Donc aujourd'hui, un appel est lancé. Le gouvernement, en l'état, et ce quels que soient les ministres en place, doit impérativement évoluer. Encore une fois, je le répète, il y a un problème qui est de nature profondément politique, et qui est posé à l'Etat depuis trente à quarante années pour la période contemporaine. Il serait incompréhensible qu'aujourd'hui, alors qu'il y a une majorité d'élus qui travaillent et qui sont inscrits dans un processus de sortie de crise, que Paris puisse faire la sourde oreille.

KULTURARTE PORTICCIO - COTI CHIAVARI - PIETROSELLA
Ancien Pénitencier

Festival des Cultures du Monde

DU 15 AU 18 MAI 2014

RIVE SUD AJACCIO

SENEGAL

CONCERTS
CARNAVAL
ATELIERS
CINEMA
CONTES
EXPOS
CANTINE AFRICAINE

www.Kulturarte.com
Licence entrepreneur de spectacle : 3-1052213

Billetterie : **sur Place** & **CorseBillet.co**

Le Monde s'invite en Corse...

Vagabondage !

Je ne sais pas si, comme moi, pour rallier votre «chez soi», vous empruntez une route départementale avec moult virages. C'est donc mon cas et souvent avant un «tournant» que j'estime «accidentogène», je klaxonne comme «un vieux con»

Mais en face il y a les héritiers de Fangio (comme le temps passe) ou les disciples d'Alain Prost ou Ayrtton Senna. Ils montent ou descendent à «tavuletta»

C'est pour cela que quelques fois les mères pleurent...

Plaise au ciel qu'il y ait peu de chocs corporels et que seuls les «carrosseries» en soient bénéficiaires.

Sur certaines ondes j'ai entendu pour célébrer le printemps avec un mot qui a heurté mes oreilles «Primavera» alors que «veranu» est Corse...

remarquez que c'est au même endroit que j'ai entendu «Allenatore» pour entraîneur alors que comme les Espagnols nous disons «Intrenore»...

Et un jour que je disais «d'accordu», pour «d'accord» on m'a reproché le mot qui était trop «francisé»... on m'a clamé qu'il faut dire «d'accusentu»... Peut-être mais cela ne vous fait pas aussi penser à «Consentement» ?

J'ai «reçu» le printemps par une belle journée Balanine : Calvi et l'île-Rousse tout irradiés de soleil, un vrai bonheur alors que j'avais roulé de ponte-Novu à Ponte-Leccia dans un brouillard épais «O figlioli chi nebbia»... l'éclaircie n'arrivant qu'après le petit col qui débauche sur Pietralbla pour saluer au passage les villages de Lama et Urtaca... Dès la ligne droite de l'Ostriconi le soleil fut mon compagnon...

Ce «veranu» coïncide, chez nous avec deux fêtes majeures pour nos principales villes :

Ajaccio et Bastia.

Tandis que l'une célèbre a Madunuccia protectrice contre la peste et «San Ghjuseppu» pour l'autre qui magnifie «I Panzarotti»...

Bien sûr la foi, cette foi qui, dit-on, renverse les montagnes et souvent convainc même les plus mécréants...

Et comment ne pas évoquer cette belle pensée de Voltaire qui n'était pourtant pas un parangon de foi. «L'univer m'embarasse et je ne puis songer que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger» Allez bonne méditation

■ Toussaint Lenziani

Tribune Libre

■ Pierre Poggioli

Football et Derby : L'effondrement des consciences

Dans les années 70-80, les premières rencontres de football impliquant des équipes corse étaient révélatrices de la permanence et du «renouveau du sentiment national Corse».

Les manifestations de soutien, les célébrations des victoires et des succès de ces clubs participaient d'une certaine façon à une «prise de conscience nationale du peuple corse». Aujourd'hui malheureusement, la lamentable affaire du cercueil, après les excès et dérapages du derby de l'année dernière encore à Bastia, n'est hélas qu'un nouveau contre-exemple depuis quelques années marquant des limites de cette prise de conscience nationale.

Le campanilisme, les querelles de clochers, les rivalités et le chauvinisme réducteur ont pris à nouveau le dessus. Ces dérives que le mouvement nationaliste a combattues depuis les années 70 paraissent même retrouver un regain de vigueur. De tels événements sportifs auraient dû être des fêtes en l'honneur du sport et des clubs corses. Ils auraient dû renforcer notre unité et notre solidarité de Corses en apportant un cinglant démenti aux éternelles leçons racistes que l'on

entend sur nombre de médias traitant du football corse ou de la Corse en général.

Hélas, au vu de tels errements, non seulement notre conscience nationale vole en éclats, mais le sport étant le miroir de notre société déliquescence et perdant de plus en plus ses repères culturels, toute conscience semble être bien loin des soucis de pseudo-supporters dont le seul rêve semble être de rivaliser dans la bêtise et l'outrance propre à n'importe quels supporters ultras français.

Que celles et ceux qui n'ont rien à voir avec la cause du peuple corse puissent relativiser voire excuser de tels faits, cela découle somme toute d'une certaine logique, mais les Nationalistes, et surtout ceux et celles qui se sont investis et s'investissent dans le football et le sport en général, ne peuvent pas les occulter ou les avaliser. Ils devraient s'interroger sur le sens de leur engagement au vu de la tournure prise aussi par le sport en Corse, victime comme le sont tous les jeunes supporters plus ou moins écervelés, des dérives induites par les rivalités exacerbées générées par une concurrence amonale sur fond de transactions finan-

cières exorbitantes, excluant toute notion de solidarité, corse ou autre, et conduisant à de tels excès... comme partout en France ou ailleurs..

De tels agissements irresponsables sont antinomiques d'un certain combat pour la Corse. Ils confortent les tenants de la division des Corses et affaiblissent une unité dont la Corse a tellement besoin pour faire face aux agressions qu'elle subit en permanence et aux enjeux auxquels elle est confrontée aujourd'hui. Ils participent de facto à la déliquescence de la conscience nationale corse, et ne peuvent donc qu'apporter de l'eau au moulin de ceux qui rêvent d'effacer quarante années de luttes et de souffrances pour une certaine cause, aujourd'hui foulée aux pieds de l'inconscience par quelques irresponsables «acculturés»...

Au-delà de la symbolique sinistre du cercueil, dans un lieu meurtri par une catastrophe que beaucoup s'évertuent à commémorer pour que l'oubli ne fasse pas son œuvre, ce n'est pas «l'enterrement d'un club» que l'on doit condamner... toute honte bue.

À lire !

■ Par Philippe Giammari

Le Maître des pierres

L'histoire que nous raconte Bernard Farinelli se situe dans un petit village isolé au bout d'une route, coïncé au fond d'une vallée entre le Lion de Roccapina et l'Omu di Cagna. Un village de Corse comme tant d'autres...

Ici pas de vision angélique d'un havre de paix digne des Eglogues mais la vérité, souvent cruelle, d'une communauté dont les personnages évoquent pour chacun d'entre nous un souvenir.

L'aubergiste du Bien-Assis, ancien colonial, et sa com-

pagne TamTam d'origine africaine, quelques retraités installés à demeure qui cultivent leur jardin, ceux qui viennent passer quelques mois dans l'année, des employés à la ville qui «montent» au village pour le week-end...

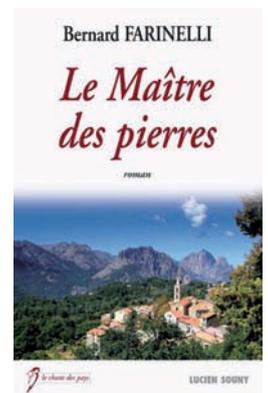
Un jeune étudiant qui s'efforce de mettre sur pied une représentation de la Moresca sur la place du village et Théo, venu ici se débarasser de son passé agité, qui s'est pris de passion pour les vieux murs de pierre et les sentiers oubliés, c'est lui

le maestro di muri, le Maître des Pierres.

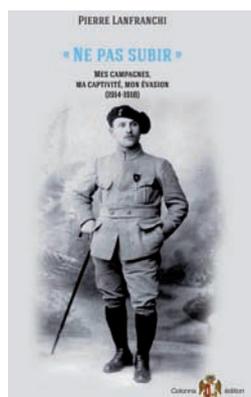
L'histoire s'emballe avec le suicide de Hyacinthe, au lendemain de la représentation de La Moresca, ses obsèques et un autre drame qui arrive que je laisse le soin au lecteur de découvrir.

Il y a des livres qui vous tombent des mains dès les premières pages et ceux que vous ne lâchez pas, dont vous voyez arriver les dernières pages avec regret parce qu'elles vont vous arracher à votre rêverie.

Le Maître des Pierres fait partie de cette dernière catégorie, merci Monsieur Farinelli.



«Le Maître des pierres» aux éditions Lucien Souny (18€50)



Ne pas subir

L'adjudant Pierre Joseph Lanfranchi quitte la Corse à vingt ans, deux ans avant que n'éclate la Première Guerre Mondiale. Incorporé au 159^e régiment d'Infanterie Alpine de Briançon, grièvement blessé lors des combats pour Béthune, Pierre Lanfranchi sera fait Chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre avec une palme et

six Etoiles, de la Médaille des Evadés et de la Croix de Guerre Polonaise.

La parution des carnets de guerre, de captivité et d'évasion de ce poilu corse originaire, tout comme moi, d'Ortale d'Alesani, petit village de la Castagniccia ne pouvait me laisser insensible et je vous invite à les découvrir.

Ce récit est, aussi, un hommage au rôle de tous ces jeunes Corses engagés dans les combats de la Première Guerre Mondiale et

dont beaucoup ne sont pas revenus, laissant pour tout souvenir leur portrait accroché sur un mur de salle à manger ainsi que l'a si bien chanté Jean Paul Poletti :

«U ritrattu nant'a muraglia, è una vera calamità stringhje u core cum'a tanaglia di quella ch'un si po scurdà Cusi dice a vecchia Maria, quand'ella si mette a pensà A u suldatu d'infanteria, inquadratu tan l'anni fà»

«NE PAS SUBIR» de Pierre Lanfranchi chez Colonna Editions (5€)

ICN Informateur Corse Nouvelle

Société d'édition : CORSICAPRESS EDITIONS SAS
Résidence Empereur - 4, rue Impératrice Eugénie
20200 Bastia - ☎ 04 95 32 92 35

www.corse-information.info

Directeur de la publication et de la rédaction :
Paul Aurelli ☎ 04 95 32 89 95

✉ journal@corse-information.info

Conseiller éditorial : Jean Bozzi

Conseiller "Vie locale" : Philippe Giammari

Conseiller "Diaspora" : Christian Gambotti

Conseiller "Cultura e lingua Corsa" : Roland Frias

● **Rédaction/Annonces légales/Abonnements :**

1, rue Miot (2^{ème} étage) 20200 Bastia

Rédaction ☎ 04 95 32 04 40 ☎ 04 95 32 89 95

✉ journal@corse-information.info

Annonces légales : ☎ 04 95 32 89 92

✉ al@informateurcorse.com

Abonnements : ☎ 04 95 32 89 97

✉ icn-abonnement@orange.fr

● **Bureau d'Ajaccio (adresse correspondance) :**

21, cours Napoléon BP 30059

20176 Ajaccio cedex 1 - ☎ 04 20 01 49 84

✉ journal@corse-information.info

● **Bureau de Paris (adresse correspondance) :**

✉ journal@corse-information.info

● **Comité de rédaction :**

Paul Aurelli, Jean Bozzi, Christian Gambotti,
Philippe Giammari, Roland Frias

Avec la collaboration de : Jeanne Bagnoli, Angèle
Benedetti, Frédéric Bertocchini, Feli Filippi,
Véronique Franchi, Marie Gambini, Jean-Toussaint
Leca, Toussaint Lenziani, Florent Lenziani, Michel
Maestracci, Julien Maestracci, Giacumu-Andria
Mela, Jacques Paoli, David Reynal, Jean-Claude
de Thandt et d'Antoine Asaro

● **Relations extérieures/Régie de la publicité**

Promotion/événements/Éditions thématiques :

Ajaccio ☎ 04 20 01 49 84 • Bastia ☎ 04 95 32 89 96

✉ jfa@corse-information.info

Impression : AZ Diffusion - ZI Pastoreccia -

Lot. Freymouth 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia (à date de parution)

PAO : Studio ICN Bastia - Maquette avec la

collaboration d'Olivési Graphique 20000 Ajaccio

CPPAP 0314188773 - ISSN 2114-009

Président de CORSICAPRESS EDITIONS SAS : Paul Aurelli

Président du Comité de surveillance : Pierre Pugliesi

Vice-Président : Jérôme Fabro-Aurelli

Membres : Gérard Alexandre, Jean-Noël Amadei,
Jean Bozzi, Christian Gambotti, François Ristorcelli

ICN Informateur Corse Nouvelle® est membre du
SPHR/Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale
L'Informateur Corse® a été fondé par Louis RIONI†,
Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine
Corse® fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité
et les dépôts. Toute reproduction, même partielle, est
interdite sans l'autorisation expresse et écrite de
l'éditeur® (Loi du 11 mars 1957).

ICN Informateur Corse Nouvelle est habilité à la
publication des annonces légales et judiciaires pour
les départements de la Corse-du-Sud et de la Haute-
Corse (Arrêtés préfectoraux). Le prix pour 2014 de la
ligne est fixé à **4,04 € HT** (Arrêté ministériel). Les
conditions de tarifications au lignage et les définitions
correspondantes sont communiquées sur demande à :
gestion@corsicapress-editions.fr

facebook

<https://www.facebook.com/Informateur.Corse.Nouvelle>

Bien estimé, bien vendu

Clé de voûte de la vente immobilière, le prix d'un bien est pourtant difficile à calculer. Pour ne pas se tromper, mieux vaut s'adresser à des professionnels.

Par contrainte ou par envie de changement, vous avez décidé de mettre en vente votre logement mais à l'heure de déterminer le prix, le doute vous assaille. S'il est trop élevé, il fera fuir les acheteurs potentiels mais si, à l'inverse, il est trop bas, ce sera autant d'argent en moins dans votre poche. Afin de céder votre bien au meilleur prix possible, il est alors essentiel de réaliser une estimation fiable. Voici quelques conseils pour vous y aider.

Faire un état des lieux

Avant toute chose, il est utile de faire réaliser la série de diagnostics obligatoires. Performances énergétiques, présence d'amiante ou encore état de l'installation électrique sont autant d'informations qu'il faudra fournir lors du compromis de vente; en effectuant ces expertises au plus tôt, elles pourront alors vous aider à estimer la valeur de votre bien. À mètres carrés égaux, un logement économe pourra par exemple être vendu plus cher qu'une habitation énergivore. La superficie exacte du bien est également déterminante.

Vous devez, par ailleurs, évaluer le prix de revient de votre domicile. Ce coût correspond au prix d'achat, auquel vous devez ajouter les droits de mutation ainsi que les éventuels travaux importants que vous avez effectués (toiture, plomberie, isolation). La vente de votre bien ne doit donc pas être conclue en dessous de ce montant.

Prendre le pouls du marché

Il convient ensuite de comparer votre logement au marché immobilier. Pour ce faire, consultez les



différentes statistiques publiées sur le sujet, afin d'obtenir une première indication en termes de mètres carrés habitables. En la matière, la base de données des

notaires est notamment intéressante puisqu'elle tient compte des biens effectivement vendus. Elle est consultable en ligne sur www.immoprix.com. De même, le site pap.fr publie chaque mois un indice du mètre carré calculé à partir des informations fournies par les vendeurs après la transaction.

Néanmoins, ces études ne permettent pas de prendre en compte toutes les caractéristiques qui donnent un cachet propre à chaque habitation. C'est pourquoi, vous ne devez pas négliger les annonces immobilières qui foisonnent sur internet et dans les agences près de chez vous. N'hésitez pas non plus à visiter des biens en vente similaires au vôtre pour jauger le marché local et parallèlement la concurrence que vous devrez affronter.





Les conseils des professionnels

Au terme de ces différentes démarches, vous devez avoir une idée du prix de vente de votre bien. Toutefois, avant de franchir le pas, demandez à deux ou trois agents immobiliers d'évaluer votre logement, sans leur faire part de votre avis.

Réalisées le plus souvent à titre gratuit, ces estimations sont utiles dans la mesure où ces professionnels connaissent les attentes des acquéreurs et par conséquent le prix qu'ils sont prêts à mettre pour leur confort. Elles doivent cependant être nuancées, puisque l'intérêt des agents immobiliers dans la future transaction peut les pousser à proposer une estimation haute pour séduire le vendeur ou, au contraire, à une estimation basse pour accélérer la vente.

La détermination du juste prix de vente de votre logement dépend, par conséquent, de la combinaison de toutes ces données.

Les aléas des estimations

D'autres techniques permettent d'évaluer la valeur de votre logement, avec plus ou moins de fiabilité :

- sur internet : plusieurs sites proposent de réaliser cette estimation à travers des questionnaires en ligne plus ou moins complets. Outre le fait que ces évaluations à distance ne valent pas une visite sur place, les montants obtenus peuvent être très différents d'un site à l'autre. La prudence est alors de mise.
- les experts immobiliers : très utile notamment dans le cas d'une situation litigieuse (divorce, succession), l'expertise immobilière est un document officiel qui justifie le prix du bien. Elle est proposée par les notaires sur expert.immobilier.notaires.fr et par le site pap.fr. Comptez cependant plusieurs centaines d'euros.

Corse Marché Public Assistance

Vous accompagne dans toutes vos démarches administratives pour qu'un marché public ne soit plus un obstacle au développement de votre entreprise

- ✓ Création, rédaction et mise en forme de vos DC1, DC2...
- ✓ Prise en charge de toutes les pièces réglementaires liées aux marchés publics.
- ✓ Analyse des règlements de consultation, des CCTP et CCAP.
- ✓ Elaboration de mémoires techniques
- ✓ Possibilité de veille des annonces légales.

Contact : ☎ 06 15 43 11 33 - ✉ cmpa20@orange.fr



Innovation
that excites

NOUVEAU NISSAN QASHQAI. URBAIN PAR INSTINCT.

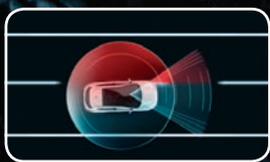


GAMME DIESEL
À PARTIR DE **289 €**/MOIS⁽¹⁾

Location Longue Durée sur 49 mois avec un 1^{er} loyer de 2 399 €



Nouveau NissanConnect⁽²⁾



Système de sécurité avancé
Nissan Safety Shield⁽²⁾



Aide au stationnement
intelligent⁽²⁾



Système « Chassis Control »

NISSAN AJACCIO

Z.A. La Caldaniccia
20167 Sarrola-Carcopino
04 95 78 50 18

NISSAN BASTIA

R.N. 193
20600 Furiani
04 95 55 34 00

www.nissan-corse.com

Pour plus d'informations, rendez-vous sur nissan-offres.fr



Innovar autrement. (1) Exemple pour un Nouveau Nissan QASHQAI 1.5 dCi 110 ch Visia neuf en Location Longue Durée sur 49 mois avec un premier loyer de 2 399 € suivi de 48 loyers de 289 €*. **Modèle présenté** : Nissan QASHQAI Tekna 1.5 dCi avec option peinture métallisée, en Location Longue Durée avec un premier loyer de **3 071 €**, suivi de 48 loyers de **377 €***. Restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. Sous réserve d'acceptation par Diac - S.A. au capital de 61 000 000 € - 14, avenue du Pavé Neuf - 93160 Noisy-le-Grand - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny. *Hors assurances facultatives pour un kilométrage maximum de 60 000 km. Offre réservée aux particuliers, non cumulable avec d'autres offres, valable du 01/02/2014 au 31/03/2014. **(2) Equipements disponibles de série ou en option et sur certaines versions.** (3) Limitées à 100 000 km. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 € - RCS Versailles n° B 699 809 174

Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron - CS 10213 - 78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex.

Consommations gamme cycle mixte (l/100 km) : 3,8 - 5,6. Émissions de CO₂ (g/km) : 99 - 129. Certaines données en cours d'homologation.



**VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE
DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS !**



infogreffe.fr

Les Greffes des Tribunaux de Commerce



ALTA FREQUENZA a Raddiu di a Corsica

**u decanu di i media audiovisuali
pà dà a parolla à i Corsi dapoì trent'anni**

Pour entamer cette année 2014, **ICN Informateur Corse Nouvelle** et **Radio Alta Freqenza** entament une collaboration au service de l'information. En effet ces deux médias qui ont respectivement 65 ans d'existence et 32 ans pour la doyenne des radios corses, ont décidé de parcourir un bout de chemin «informatif» côte à côte.

Une radio engagée depuis 32 ans...

Alta Freqenza naît en 1981 d'une envie, d'un besoin fondamental : celui de donner la parole enfin aux Corses qui jusque lors étaient privés de médias libres. Ainsi, dans un contexte politique mouvementé, parmi d'autres radios « libres » de type associatif, s'impose « Alta Freqenza », riche d'une forte identité et, surtout, résolument libre, créée par des militants nationalistes. Rapidement grâce à son caractère atypique, la radio gagne le cœur des insulaires et crée un lien plus que privilégié. Car l'histoire de la création d'Alta se confond avec celle de la Corse comme le souligne Frédéric Bertocchini, journaliste : « Les premières années d'« Alta Freqenza » sont le symbole d'un engagement de tous les instants... Alors que la langue corse est combattue, que certains groupes insulaires, également en émergence, sont interdits dans certaines villes et certains villages de l'île, Alta Freqenza devient alors la voix d'un peuple. I Muvrini, Canta u Populu Corsu et tant d'autres groupes culturels insulaires, trouvent de ce fait un moyen d'expression radiophonique qui favorisera leur épanouissement ».

Ce lien, cette histoire commune entre la radio et ses auditeurs conduit une équipe jeune et dynamique à entreprendre de professionnaliser ce média. L'équipe de pionniers emmenée par France Antona (directrice), Jean-Claude Leonardi, Alex Bertocchini (rédacteur en chef), Jean-Noël Casanova, José Filippi, Sébastien Poli ne ménage pas ses efforts pour que la petite radio devienne grande.

En 1984 de par la commercialisation d'espaces publicitaires accordée aux radios, selon leurs catégories, Alta va pouvoir trouver un second souffle grâce à la création d'emplois et l'acquisition d'un matériel adéquat qui lui permet donc de s'implanter durablement.

Radio Alta Freqenza prend alors son envol. Ainsi au début des années quatre-vingt-dix, la radio employait bon nombre de salariés, comptait de très nombreux clients et était à l'initiative de près de 80% des événements créés sur Ajaccio.

Désormais avec une quinzaine de salariés, 7 émetteurs sur toute la Corse, le numérique à Nice, à Cannes et à Marseille, un site web et une web TV qui touche plus de 130 000 visiteurs par mois, la radio a trouvé sa place dans le paysage médiatique insulaire.

Alta Freqenza une radio qui écoute les Corses

Aujourd'hui Alta Freqenza est riche de son histoire et a su préserver son identité. Elle a toujours suivi le même fil directeur, à savoir donner la libre parole aux Corses et surtout les écouter. Un lien fort avec les auditeurs s'est donc édifié au fil du temps, au point que chaque jour via les réseaux sociaux plus de 15000 fans communiquent et débattent avec leur radio préférée. Un grand concert, rassemblant une foule imposante, a été donné pour « les 30 ans de la Radio » en 2011, signe encore de l'attachement des insulaires pour la Radio di a Corsica. Ainsi plus que jamais Alta Freqenza est un espace de débats qui reflète la société corse, ses envies et ses besoins.

Ces programmes répondent aux attentes des Corses friands d'information et surtout le fait d'être un média privé lui permet une liberté totale dans ses choix éditoriaux et dans ses temps d'antenne. « Alta » table donc sur la diffusion de journaux, tout au long de la journée et surtout sans contrainte de temps par rapport aux radios de service public soumises aux décrochages. Comme l'affirme Frédéric Bertocchini, journaliste : « Nous traitons l'information corse, à notre manière, avec notre sensibilité, sans téléguidage ou recommandations extérieures. Cela permet donc une plus grande flexibilité. Nous ne sommes pas limités en temps, si un journal doit faire vingt minutes et bien il fera 20 minutes. Idem pour les interviews, nous n'hésitons pas à « casser » les codes que l'on connaît ». En général en radio, un son ne doit pas dépasser la minute. En ce qui nous concerne, nous préférons aller au bout des choses et laisser les intervenants aller au bout de leur démarche », explique Frédéric Bertocchini. Une stratégie payante, puisqu'au fil du temps « Alta » a confirmé sa place comme organe d'information et comme interlocuteur privilégié des institutions locales.

D'autre part, le site internet permet à la radio de relater avec une extrême réactivité ce qui se passe dans l'île. Mais Alta, outre l'actualité, c'est aussi des émissions variées où la place est faite aux personnalités corses (Palisà de Frédéric Bertocchini), à la culture, au patrimoine (Sapè fà), à l'histoire de l'île et au sport grâce à la très suivie émission C le Foot. Des jeux et des bons plans complètent cette programmation riche, toujours avec un seul pari refléter la société corse d'aujourd'hui et de demain et être au plus près des insulaires. C'est, enfin, une équipe dynamique et polyvalente qui a cœur de faire vivre au quotidien ce média unique.

Car si, en trente ans, la radio s'est modernisée et a pris le train des web radio, les objectifs sont restés les mêmes d'être à l'écoute de la Corse et des Corses. Que ce soit sur les ondes et sur le net, Alta continue ainsi plus que jamais à tisser du lien avec les nouvelles générations. Enfin, elle traversera la mer le 20 juin pour la PACA et deviendra ainsi la seule radio corse à émettre en RNT au delà des frontières corses. Encore une fois, la petite radio, devenue grande, est à l'avant-garde !

**Raddiu Alta Freqenza :
una parolla corsa dapoì trent'anni !**
Dinamica, riattiva, sempre in tempu sta raddiu tocca à tutt'ognunu ! Alta Freqenza sarà sempre in fianc'à voi !



Le G.F.C.Ajaccio tout près de la Ligue 2

Le GFCA est lancé dans la dernière ligne droite du championnat National. Après avoir débuté la saison tambour battant, les diables rouges se trouvent aujourd'hui en bonne position pour retrouver la Ligue 2 dès cette année. Mais le fléchissement rencontré au cours de l'hiver laisse planer un certain doute. Le GFCA, qui ne doit rien lâcher, a le destin entre ses mains. Il recevra notamment à Mezavia, le Red Star et Carquefou, ses deux principaux concurrents pour la troisième place. En revanche, le titre semble désormais hors de portée, Orléans et Luzenac ayant pris le large. Tout reste à faire, même si l'écart est de sept points avec le quatrième... Nous avons rencontré Thierry Laurey, le coach, et Olivier Miniconi, le président du club, afin de faire un point sur la situation du Gazélec, dans ce sprint final, mais aussi sur l'avenir et les grands travaux en cours.



Olivier Miniconi

Olivier Miniconi, un an après avoir été rétrogradé en National, peut-on dire aujourd'hui que le fait d'avoir été relégué assez rapidement a été un avantage ? Vous avez eu le temps de bien préparer cette saison, et on voit le résultat...

Oui, on peut voir les choses de cette façon. Cette période n'était vraiment pas évidente pour nous. Lorsque vous êtes dans la course au maintien, et que soudainement, vous apprenez après une énième défaite que la relégation est mathématique, c'est là que vous prenez le coup sur la tête, concrètement. Et là effectivement, nous n'avions pas d'autre

choix que de préparer l'avenir, et là suite, c'est à dire le National.

Quand on voit le parcours du CAB cette saison en Ligue 2, malheureusement, cela nous rappelle votre parcours l'année dernière. Peut-on faire ce parallèle ?

Oui, tout à fait, je suis d'accord avec vous, d'une certaine façon. Nous sommes montés tous les deux de CFA à la Ligue 2 en très peu de temps, et de ce fait, les dirigeants ont dû gérer énormément de choses. Je crois que ni le GFCA de l'année dernière, ni le CAB de cette année, n'étaient prêts pour relever le défi difficile de la ligue 2. Notam-

ment au niveau des infrastructures. En ce qui concerne le GFCA, nous sommes partis sur un chantier colossal. Le CAB de son côté a dû déménager de son stade fétiche. Tout cela crée vraiment des bouleversements difficiles à gérer. Ajouter à cela, la complexité sportive d'un championnat comme la ligue 2... En ce qui concerne le GFCA, je pense que notre saison manquée l'année dernière nous sera désormais profitable pour l'avenir.

Relever un nouveau défi

Le GFCA n'était donc pas prêt la saison dernière, pour accéder à la ligue 2. Mais aujourd'hui, à quelques semaines de la fin du championnat, le GFCA est-il prêt à relever ce nouveau défi ?

Oui, il est prêt, et ce dans la mesure de ses moyens. Nous avons une vraie vision sur le futur, ce qui est important. D'un point de vue sportif, nous savons maintenant quel est le niveau et les exigences de ce championnat.

L'an passé, nous pensions avoir des certitudes à ce niveau là, et par là suite nous avons été très surpris de la réalité.

Aujourd'hui, nous savons par exemple où nous devons consacrer nos efforts en vue de la saison prochaine. Contrairement à l'année dernière, nous n'éparpillons pas notre énergie à droite et à gauche, si d'aventure nous devons terminer sur le podium. Aujourd'hui, dans l'hypothèse d'une accession, nous saurons où concentrer notre énergie afin d'assurer le maintien du club. Ça serait bien d'entériner rapidement notre accession. Cela nous permettrait de commencer à travailler dans ce sens. Cette accession se jouera peut-être à la dernière journée, je ne sais pas... Mais en tout cas, nous nous préparons en coulisse, et ce depuis plusieurs mois, en

vue de la ligue 2. Je pense que nous sommes prêts, mais maintenant il faut attendre la fin de cette saison. Une chose est sûre, nous sommes très motivés.

La saison passée, le GFCA a été lourdement pénalisé avec la Licence Club. Est-ce que le club pourrait passer un palier à ce niveau là, et obtenir les points nécessaires pour entrer dans les clous et obtenir ainsi l'intégralité des financements alloués aux clubs professionnels ?

Les gens ont tendance à penser que l'obtention de la Licence Club dépend essentiellement de la classification d'un stade. Cela n'est pas le cas, même si les infrastructures sont bien évidemment prises en compte. Il faut aussi savoir que les critères pour obtenir cette licence ont encore augmenté, et cela va encore être le cas très prochainement.

La notation est basée sur une échelle de 1.000 à 10.000 points. L'an passé, l'obtention s'effectuait à 5.000 points, pour les clubs de ligue 2. Maintenant, il y a une phase transitoire pour les clubs accédant à 5.500 points, qui permettrait d'obtenir la moitié de la Licence Club qui tourne autour de 800.000 euros.

En cas d'accession, il serait bien pour nous de franchir ce cap des 5.500 points. Notre objectif sera bien entendu le maintien dans un premier temps.

Puis, dans les deux ou trois années suivantes, nous travaillerons pour obtenir la Licence Club dans son intégralité. Nous ne pouvons pas tout obtenir en seulement une année. Cela n'est pas possible. Cela fait partie des dossiers sur lesquels nous travaillons activement, depuis quelques semaines. Il faut aussi savoir que le GFCA ne dispose pas de centre de formation. De ce fait, le club n'est pas noté sur 10.000 points, mais sur 8.000 points. Tous

les clubs qui n'ont pas de centre de formation agréé sont dans cette situation.

Une équipe réserve ?

Envisagez-vous de disposer d'une équipe réserve en cas de montée ? Les clubs professionnels ont besoin d'une seconde équipe. Est-ce un projet ?

Cette idée est actuellement à l'ordre du jour au GFCA. Il faut que nous parvenions à solutionner certains problèmes au niveau des terrains d'entraînement pour la faire évoluer.

Après, il faut aussi voir à quel niveau nous pourrions faire redémarrer cette réserve. Nous pouvons effectuer des demandes, à différents niveaux, mais sur le principe, notre réserve démarrerait en Promotion d'Honneur C.

Mais il peut y avoir quelques désistements de certains clubs au niveau régional, sait-on jamais. Cela nous permettrait d'intégrer un niveau plus élevé. Nous espérons pouvoir rapidement concrétiser ce dossier, mais nous devons tout d'abord franchir certaines étapes.

Aménager les infrastructures

Va-t-il y avoir de nouveaux aménagements au niveau des infrastructures ?

Oui, il y aura des travaux. Le stade, dans sa configuration actuelle, est classé. Donc déjà, il est certain que nous pourrions jouer en ligue 2, si d'aventure nous parvenions à accéder. Les principaux aménagements concerneront l'aire de jeu.

Nous étions partis dans l'optique d'installer une pelouse synthétique, mais cela n'est plus à l'ordre du jour. Aujourd'hui, nous n'avons pas le financement nécessaire pour réaliser ce genre de projet. Je crois que cette saison déjà, notre aire de jeu est meilleure que celle de l'an passé. Mais nous allons encore travailler en ce sens. Les travaux vont ensuite concerner tout ce qui est l'accueil et la sécurité des spectateurs, pour mettre nos supporters dans les meilleures conditions pour assister aux rencontres.

La tribune «coté-route» sera très certainement couverte pour la saison prochaine. Il y aura donc des améliorations, mais notre base est déjà correcte. En parallèle, nous allons essayer de construire une aire de jeu pour les entraînements. Nous avons le terrain. Reste maintenant à chiffrer le montant de cette installation.

Et puis, nous envisageons de renforcer toute la partie administration, où là, nous avons vraiment besoin de nous professionnaliser. Ce sont des chantiers importants, mais beaucoup moins volumineux qu'il y a deux ans. ■



Thierry Laurey

La Ligue 2 ?

Thierry Laurey, lorsqu'on vous dit que le GFCA a déjà un pied en ligue 2, est-ce que cela vous agace ? Parce que rien n'est fait pour l'heure...

Que les dirigeants préparent la saison prochaine en ligue 2, ne m'agace pas du tout. Au contraire. Il faut continuer à structurer le club. Par contre, ce qui peut m'agacer, en effet, ce sont les gens qui se trouvent dans l'environnement du club, et qui se voient déjà en ligue 2 la saison prochaine. On me parle déjà des derbys contre l'ACA...

Là, je dit non ! Nous disputons un championnat difficile, et qui a été compliqué pour nous par moment. Il ne faut pas oublier notre parcours. Nous avons seulement deux points s'avance, sur le quatrième, voici quelques semaines. A ce moment là, personne ne faisait le fier, et tout le monde baissait la tête pour éviter de vous regarder dans les yeux.

A un autre moment, nous avions neuf points, huit points, sept points. Cela évolue tellement vite qu'il faut tout le temps rester la tête dans le guidon.

Un championnat, à ce niveau là, c'est toujours très long. Nous n'avons pas le droit de nous laisser distraire, au niveau sportif. Maintenant, que les dirigeants, en coulisse, travaillent sur l'avenir du club, pour améliorer le fonctionnement de ce dernier, c'est tout à fait logique.

Je vais même aller plus loin, c'est un travail qui est nécessaire, même dans le cas où nous échouons dans notre entreprise, et où nous resterons en National. Il est vrai que ce travail se ferait, dans ce cas, à une autre échelle, car il y a moins de critères pour évoluer en National. Mais le GFCA doit continuer à grandir, même en National. Ceci dit, je ne doute pas un instant que nous ayons les moyens d'accéder à la Ligue 2.

Calcul ? Mauvais calcul ?

Lorsque des dirigeants, ou même des joueurs, font des calculs avec le calendrier, en comptant le nombre de points à prendre sur tel ou tel match, cela peut-il être néfaste, quelque part ?

La seule chose qui pour moi est objective, c'est de se dire que de toute façon, nous allons recevoir nos deux concurrents directs à Mezzavia. Sur ce plan là, il faut être lucide. Il n'y a plus que Carquefou et le Red Star qui peuvent revenir sur nous.

Ce sera, je pense, un vrai avantage de recevoir ces deux équipes. A partir de là, nous avons l'avenir entre nos mains. A nous de savoir répondre présent sur le terrain lors de ces matchs là. Si nous parvenons à gagner ces deux matchs, je pense qu'on ne sera pas loin du compte. Actuellement, il faut quand même être prudent, car nous n'arrivons plus à être performants à l'extérieur. Nos derniers déplacements chez des équipes en difficulté n'ont pas été fructueux, puisque nous les avons tous perdu.

Le football n'est pas une science exacte, et nous pouvons avoir des trous d'air. Donc prudence... Quant au calendrier, je pense qu'il ne faut pas trop le regarder. Lorsqu'on le regarde et qu'on commence à faire des additions, cela signifie que nous sommes déjà dans la gestion.

Nous ne pouvons pas nous permettre d'être dans la gestion. Nous devons jouer tous les matchs de la même façon : pour les gagner ! Et ce quels que soient nos adversaires ! Qu'ils soient devant, derrière ou dans le ventre mou, nous devons entrer sur le terrain avec l'unique objectif que la victoire. Quand on joue la montée, c'est la seule solution que nous pouvons avoir pour aller au bout.

Quand vous commencez à regarder le calendrier, et à vous dire que vous allez prendre un point par ci, trois par là, c'est là que vous commencez à vous planter. Car personne n'est à l'abri d'une tuile dans un match. Vous pouvez avoir un carton, une blessure ou un fait de jeu. Regardez à Luçon, le gars il a voulu centrer, et il nous a mis le ballon en pleine lucarne. Et nous avons perdu 1 à 0. Il ne nous restait plus que nos yeux pour pleurer.

Vous les sentez prêts, vos joueurs, pour aborder cette dernière ligne droite ?

Oui. Oui, bien sûr. Nous avons connu un petit coup de mou sur le mois de février. Déjà en janvier, la reprise a été difficile. Mais février a été laborieux. Je pense que nous aurions mérité de prendre certains points, qui nous ont échappé malheureusement.

Mais d'un autre côté, nous avons pris des points sur des matchs où nous ne méritions pas vraiment d'en prendre. Je pense que depuis quelques matchs nous sommes bien revenus. Notamment depuis le match de Bourg-Péronnas. Les joueurs se sont peut-être dit qu'il fallait remettre un petit coup afin de reprendre nos distances avec le quatrième.

Récemment, nous avons battu Bourg-Péronnas, le Poiré-sur-Vie et Dunkerque. Nous avons engrangé des points, mais aussi de la confiance sur ces matchs là.

Il faut terminer fort

Le retour de Julien François dans le groupe a été déterminant ?

Oui, ce dernier nous apporte son esprit de combattant au milieu de terrain. Il bouge tout le monde et secoue le cocotier quand il voit que ça devient un petit peu plus dur par moment. A partir de là, les joueurs se remettent à leur véritable niveau et parviennent à faire des matchs corrects.

Nous avons retrouvé notre état d'esprit du début de saison. Nous l'avions perdu, mais là je crois qu'il refait surface depuis quelques matchs. Cela nous permettrait de faire une fin de saison en boulet de canon.

Car quelle que soit la première partie de championnat que vous faites, il ne faut pas oublier que tout se joue dans la seconde moitié de parcours. Si nous voulons être sur le podium à la fin, il faut qu'on termine fort.

Vous parlez de Carquefou et du Red Star, qui vont venir à Mezzavia, mais toutes les équipes semblent dangereuses dans ce championnat, non ?

Oui. Toutes les équipes sont dangereuses. Maintenant, à propos de Carquefou et du Red Star, je pense qu'il vaut mieux les jouer à domicile, plutôt que de se déplacer chez elles. Nous avons déjà eu la chance, au cours de la première journée de championnat, de gagner à Carquefou.

Nous devons également garder à l'esprit que c'est le goal average particulier qui entre en ligne de compte dans ce championnat. Quand vous avez le goal average pour vous, sur certaines équipes, c'est un avantage qui est énorme. C'est l'équivalent d'un point de plus. Par contre, nous avons perdu le match aller au Red Star. Il faudra donc que nous soyons présents pour ce match là, c'est évident.

Peut-on dire que dans ces matchs là, déterminants et qui se joueront à domicile, un match nul serait un bon résultat ?

Oui, ce serait un bon résultat pour nous en effet.

■ Frédéric Bertocchini

■ Marie Gambini

Joseph Conrad, une dimension méditerranéenne

Le mois dernier Via Stella a diffusé un documentaire retraçant le voyage en Corse de Joseph Conrad, écrivain au destin étonnant s'il en est. Mais ce que l'on ignore sur ce personnage atypique, c'est son amour pour la Corse, une île qu'il n'a cessé de rêver, de fantasmer et qui sera le théâtre d'un voyage, à l'orée de sa mort, avec son épouse Jessie. Une histoire aux accents poétiques, que nous raconte le scénariste François Rossini qui s'est appuyé sur l'ouvrage de Maddalena Rodriguez Antoniotti «Bleu Conrad, le destin méditerranéen, de Joseph Conrad».

Un personnage haut en couleur

Avant de revenir sur le travail remarquable de François Rossini, il nous faut nous arrêter un instant sur la personnalité de Joseph Conrad. Si un mot pouvait le qualifier, ce serait «libre». Cet homme a eu en effet plusieurs vies avec toujours pour maître mot une certaine forme de liberté.

Car Joseph Conrad est avant tout un aventurier. Orphelin à 11 ans, issu d'une famille de la noblesse polonaise, il s'engage dès l'âge de 17 ans dans la marine, d'abord française, puis britannique. Il fait son apprentissage de la vie de marin dans le port le plus cosmopolite qui soit, Marseille.

Le lieu est capital dans la construction de ce fil rouge qui le lie à la Corse, puisqu'il y fera une rencontre déterminante : un certain Dominique Cervoni, originaire du Cap Corse. Pendant 4 ans, il côtoiera ce personnage et fera même avec lui de la contrebande. Ils se feront alors prendre et à partir de là leurs

chemins se sépareront. Joseph prendra la nationalité britannique et naviguera sur des navires anglais.

En 1894 il commencera sa carrière d'écrivain avec des ouvrages restés dans l'histoire de la littérature anglaise La folie Almayer (son premier roman en 1885), Un paria des îles (tous deux de la Trilogie marseillaise) ou encore le fameux Lord Jim (l'histoire de Jim, un marin britannique marqué d'infamie après avoir abandonné en mer Rouge les huit cent passagers d'un navire qu'il croyait sur le point de sombrer – échos d'une brûlante actualité - !).

Lui qui a parcouru le monde et les océans, portera un regret jusqu'au crépuscule de sa vie, le fait de n'avoir pas visité la Corse. Une île que lui a si bien racontée Dominique Cervoni.

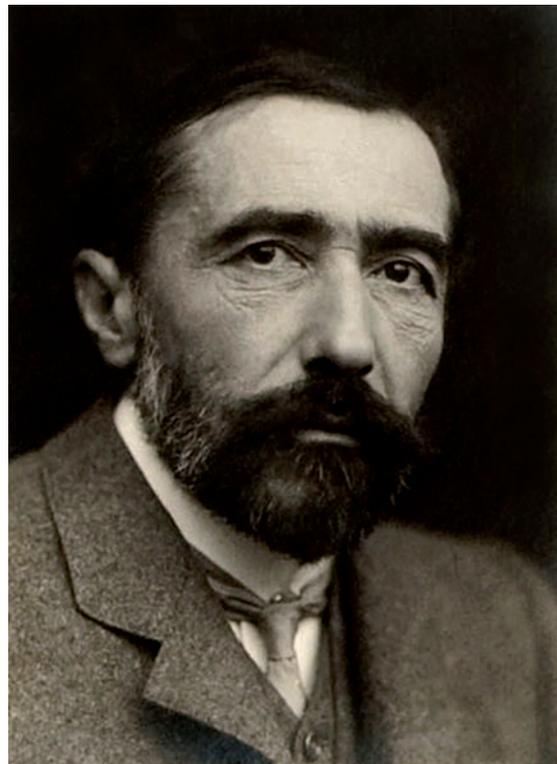
Ainsi en 1921, avec son épouse Jessie Georges, il se rendra dans l'île pour entreprendre une quête

à la fois sentimentale et littéraire. Le but de ce voyage est d'achever un roman qui raconte la vie de Napoléon 1^{er}.

Il séjournera d'ailleurs à Ajaccio mais il cherche aussi à mettre ses pas dans les empreintes de Dominique Cervoni puisqu'il se rendra dans le nord de l'île. Pourtant ses quêtes ne trouveront pas d'aboutissement, le livre restera inachevé et on ne sait s'il trouva la tombe de son fidèle compagnon...

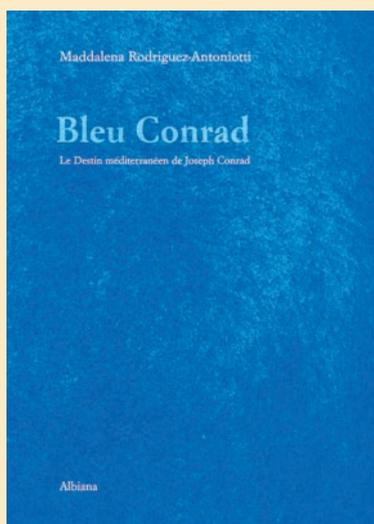
Un documentaire aux accents poétiques

C'est cette histoire déjà mise en lumière par l'ouvrage très abouti de Maddalena Rodriguez-Antoniotti qui retrace cette période de la vie de l'écrivain se penchant alors sur ses souvenirs.



François Rossini, réalisateur chevronné n'a pas eu peur de se lancer dans un projet complexe. Lui qui a eu une longue carrière à la fois télévisuelle et cinématographique, offre un 52 minutes documentaire, précis mais à la fois empreint de délicatesse. Il nous livre la vision d'un homme au crépuscule de sa vie, en proie au doute et fragilisé.

Les archives cinématographiques de Porto-Vecchio, du Cinéma-moire de Marseille (cinémathèque de films amateurs de Marseille), la musique de Joana Bruzdowicz, les peintures ou pastels de Kamel Khelif achèvent de donner au documentaire une dimension supplémentaire. Un vrai travail d'orfèvre !



«Bleu Conrad» di Maddalena Rodriguez Antoniotti

Hè un libru d'arte. L'autore – scrittore è pittore – ci hà datu una biografia dotta è rumanzata nant'à u scrittore inglesu. Maddalena Rodriguez Antoniotti ci face cunnosce a figura d'un Conrad, pigliata insemu incù quilla di Dumenicu Cervoni, un marinaru capi cursinu scontru in Marseglia. Divintarà a so guida è l'amicu capaci d'avvialu ind'è u mistieru di marinaru. Di sicuru un omu assai impurtanti pà Conrad, spiechendu u so viaghju in Corsica à l'età di 63 anni. Sente vene a morte (trè anni dopu) è stu viaghju hè una manera di rievaluà a so vita.

Ghjaseppiu Conrad si volta dunqua versu «u paesu di i ricordi». Com'è l'accerta Maddalena Rodriguez Antoniotti, «sta nostalgia hè fertile è ùn hà nunda à veda incù una memoria tinuta com'è reliqua». Un volta micca in paesu nativu, ma u locu duva ellu hè natu à se stessu, vale à dì nant'à e sponde di u Maritarraniu. Hè a so ghjuventù , a so forza ch'ellu voli ritruvà in Corsica : «l'ultimu viaghju d'un mari internu». Maddalena Rodriguez Antoniotti ci dà una bella figura di Conrad, uppunendusi à i cotti è ricotti nant'à a Corsica.

«Turchinu Conrad», un libru di prima trinca da leghja ! Par un dettu si pò ramintà ch'è in u libru Lord Jim, Conrad nice nicione strughje «l'Homo Economicus». Hè calcosa chì parla à i Corsi, l'omu ùn hè à quantu pare calculu prosaicu, t'hà ancu di più altri potenzialità, quistioni : l'onori, a dignità, a vargogna... Saria u mondu suciali in casa nostra. Sti cumandi parlanu sempri à noi altri Corsi, à di u veru !

François ROSSINI

Comment est né ce projet ?

Je cherchais un sujet à réaliser en Corse. Dans mes recherches, j'ai découvert ce voyage de Conrad en Corse dont j'ignorais tout. A l'époque j'habitais sur le continent, lors d'un de mes séjours sur l'île, j'ai évoqué l'idée de faire un film sur cet épisode de la vie de Conrad à une amie journaliste et écrivain, Elisabeth Milleliri, qui m'a appris qu'une auteure, Maddalena Rodriguez-Antoniotti, travaillait sur un livre traitant de la relation de Conrad avec la Méditerranée.

Je me suis mis en contact avec elle. Elle n'avait pas encore achevé son ouvrage et de mon côté j'étais encore occupé par d'autres projets.

L'année suivante j'ai lu son livre que j'ai trouvé passionnant et nous nous sommes rencontrés. Nous avons décidé de collaborer. Elle m'a autorisé à m'appuyer sur son texte pour écrire un scénario.

Eternel immigré !

Quelle est l'originalité et la particularité de ce personnage ?

Conrad est un être atypique et passionnant. D'origine polonaise, il est venu en France à 17 ans et lui restera toujours attaché, d'ailleurs il parlait parfaitement notre langue, puis il est parti en Angleterre où il passe son diplôme de capitaine au long cours. Il sera marin pendant 20 ans avant de se lancer éperdument dans l'écriture.

Riche de son expérience maritime et humaine son œuvre romanesque est d'une densité toute particulière. Eternel immigré, voyageur impénitent, soumis aux terribles lois de la mer et de la marine à voile anglaise, il demeure un rebelle en révolte contre les maux de son époque : colonialisme, injustice sociale, conformisme, guerres...

Polonais pour les Anglais, Anglais pour les Polonais il se forgera une place et trouvera la reconnaissance

par la force de son écriture et l'ampleur de son œuvre.

D'un caractère ombrageux, il est pourtant un amoureux de l'humanité dans ce qu'elle a de pire et de meilleur. Il vit à la charnière du dix-neuvième et du vingtième siècle, son existence et son œuvre témoignent de ce basculement entre ces deux siècles.

Vous avez choisi de raconter son parcours en Corse, en quoi ce voyage a-t-il quelque chose de fascinant ?

A part une escapade un peu plus tard aux Etats-Unis pour promouvoir son œuvre, ce voyage de deux mois en Corse fût le dernier périple de ce grand voyageur.

Il y a en ça tout un symbole pour cet homme de l'est, ce continental qui est né à la mer par Marseille et par la Méditerranée.

Et surtout, au-delà du prétexte officiel à ce voyage, des recherches sur Napoléon en vue de l'écriture d'un roman, Conrad vient sur la terre de Dominique Cervoni, le marin corse qui l'initia à la vie et à la mer alors qu'il était adolescent. Il y a dans cet ultime voyage quelque chose d'une initiation à l'envers qui le rend particulièrement passionnant et émouvant.

Comment s'est effectué le travail de recherche pour retracer une histoire riche ?

L'ouvrage de Maddalena Rodriguez-Antoniotti recelait beaucoup d'informations et jalonnait le



parcours de Conrad en Corse, mais il m'a fallu puiser aussi à d'autres sources.

Les biographies de Conrad, dont la plupart n'évoquent pas ou en quelques lignes le voyage corse, les mémoires de Conrad où il parle de ce voyage et surtout de Cervoni, les mémoires de Jessie Conrad, son épouse, un texte de Lenormand, un dramaturge français que Conrad rencontra à Ajaccio.

La plus grosse difficulté consista à extraire des œuvres de Conrad la matière de la voix off du film dont je souhaitais qu'elle soit essentiellement faite des mots de l'écrivain. Il fallut organiser ces extraits pour articuler une narration en relation avec le voyage proprement dit. Une recherche approfondie d'archives iconographiques, photos, cartes postales, cinéma. Et enfin des repérages sur les lieux avant l'écriture du scénario.



Pastel de Kamel Khelif

Fontaine à eau de source Corse

FUNTANA CORSA

(Haute Corse)

☎ 04.95.30.94.39

Fax : 04.95.30.94.52

Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

SODIFO

(Corse Du Sud)

20090 AJACCIO

☎ 04.95.10.79.31

Fax : 04.95.22 68.04

Courriel : sodifo@wanadoo.fr

www.zilia5g.com

zilia 5G
eau de source
des montagnes corses

L'eau de source Corse à portée de main !
Un système agréable et convivial
Une utilisation très simple
Idéale été comme hiver, froide ou chaude



A la découverte d'un lieu de culture

Chaque mois, ICN vous invite à découvrir des lieux emblématiques de la Corse à la fois riche d'histoire, lieux patrimoniaux, lieux de culture, ils représentent notre île, sa mémoire tout en étant indubitablement tournés vers l'avenir... Première de nos visites, l'étonnante Maison Gaspari-Ramelli, devenue grâce à l'énergie de la propriétaire Rose-Marie Carrega, lieu de culture, d'échanges et de rencontre. Aujourd'hui expositions de peintures, photos et sculptures, conférences ou cafés littéraires, concerts, spectacles, s'y côtoient et s'y succèdent au fil des saisons.

La nostalgie et les rêves des «émigrés» Corses aux Amériques..

La villa Gaspari-Ramelli est une de ces maisons, typiques du Cap Corse, désignées aussi sous le terme «Maisons des Américains», en souvenir des Corses du Cap, émigrés en Amérique au XIX^{ème} siècle et qui les avaient fait construire à leur retour au pays, une fois fortune faite.

Cette Villa GASPARI fut édifée vers 1850 à Sisco, au Cap Corse, par le Docteur Santos GASPARI, lors de son retour du Venezuela, où il fut député et gouverneur de la province de Guyana.

Ce dernier par ailleurs contribua largement au financement de l'Hôpital de Bastia et donna à la commune de Sisco «une forte

somme d'argent» afin «de payer à vie un instituteur et un médecin».

L'histoire de 5 frères

Ainsi, l'histoire de la famille Gaspari, c'est l'histoire de 5 frères. Originaires du hameau de Chiosa et peut-être même de Morsiglia, ils sont issus d'une famille modeste ce qui les pousse à tenter l'aventure au Venezuela. Giuseppe, Santu, Salvatore et l'instigateur des départs Simongiovanni vont oser l'exil.

Ce dernier fera par ailleurs fortune et épousera la fille d'un notable de Caracas. Il sera même à l'origine de la création de d'une des quatre principales maisons de commerce du



nord du Venezuela. Il deviendra même Consul Général des Etats Unis et enfin du Venezuela... à Nice.

La tentation du retour

Si un temps il est tenté de retourner vivre à Sisco puisqu'il est à l'origine avec Santu de l'édification de la Maison en 1850, il finira ses jours à Paris chez son fils Angel. C'est là en effet qu'il meurt le

7 décembre 1879 et c'est là également qu'Angel lui fait élever un tombeau monumental au cimetière Montparnasse.

Cependant c'est véritablement Santu, devenu Santos qui fera édifier la fameuse demeure familiale.

Lui aussi fait fortune comme médecin, se lance dans la politique, est élu député de Guyana mais la Corse lui manque. Pourtant sa popularité tant comme médecin que comme député ne cesse de grandir, si bien qu'en 1852 la municipalité de Ciudad Bolivar décide de donner son nom à une nouvelle avenue de la ville : le Paseo Gaspari qui 157 ans plus tard est encore une artère importante qui a gardé son nom.

En mai 1855 il est nommé Gouverneur par intérim de l'État de Guyana (aujourd'hui État de Bolivar) pour une durée indéterminée pendant l'indisponibilité du Gouverneur en titre, puis Gouverneur en 1858, au moment où il décide de rentrer enfin en Corse. Mi-1858 il est en Corse.

Il prend possession de la nouvelle maison dont il rachète la part de Simongiovanni décidé à ne pas revenir en Corse. Il achète aussi

A Venir

«HISTOIRES EN MAI», la présidente, Michèle CORROTTI, accompagnera, le lundi 19 Mai à 19h, à la Villa Gaspari-Ramelli à SISCO, l'écrivain Gonzague SAINTBRIS qui dédicacera et tiendra une conférence sur son nouveau livre «Marquis de Sade, l'ange de l'ombre».

3 Mai à 16 h – Antoine-Marie GRAZIANI, historien nous parlera de LA CORSE GENOISE Ces conférences se tiendront à la Villa Gaspari-Ramelli à SISCO.



un vaste appartement à Bastia sur la Place Saint-Nicolas dans lequel il passera le plus clair de son temps.

Dès son retour il s'emploie à décorer sa villa à son goût, développé lors de ses années d'études à Venise et en Toscane, en faisant peindre murs et plafonds par un artiste italien particulièrement doué mais dont le nom a été perdu.

Il lui commande pour le plafond de son bureau une allégorie à la gloire de la franc-maçonnerie.

A son décès la villa reviendra à son neveu Jean Etienne qui continua à l'embellir. Celui-ci s'arrangera alors pour que sa fille Félicité mariée Ramelli devienne l'unique propriétaire de la Maison qui ainsi deviendra la villa Gaspari-Ramelli. Elle s'est transmise dans la famille Ramelli jusqu'à la dernière descendante Rose-Marie Carrega qui fait, chaque jour, vivre cette mémoire.



Un lieu de culture

Aujourd'hui dans le Cap corse de nombreuses maisons d'américains sont laissées à l'abandon faute de

capitiaux des descendants, faute aussi à l'indivision qui on le sait est parfois un fléau dans la sauvegarde du patrimoine.

Pour préserver ce fabuleux patrimoine qu'elle a en charge, Rose-Marie Carrega, héritière directe de la Villa Gaspari, a fait le choix tout d'abord d'offrir une nouvelle vie au lieu : elle y organise des expositions, des soirées gastronomiques, des cafés littéraires, des concerts, des conférences historiques.

Histoire collective Corse

Le moyen pour elle de rendre ce lieu accessible à tous et à toutes, à l'inscrire non plus dans une histoire familiale mais dans une histoire collective corse. Cette histoire qui raconte le destin hors du commun de nombreux Corses partis tenter l'aventure, partis faire fortune aux Amériques mais qui n'oublèrent jamais leur île. ■



Rose-Marie CARREGA

Préserver et faire vivre ce patrimoine insulaire...

Qui êtes-vous Marie-Thérèse Carrega ?

J'ai passé 20 ans à Paris et je travaillais pour un Prince d'Arabie Saoudite et je m'occupais de temps en temps de ventes aux enchères à DROUOT, pour un de ses frères.

Cette maison vieillissait avec ses tableaux, ses meubles et j'ai eu envie de lui redonner une seconde vie en exposant des peintres, sculpteurs et photographes.

Comment veillez-vous, chaque jour, à préserver ce patrimoine ?

Ce Patrimoine est préservé par le fait d'y vivre, de le faire visiter et d'y organiser toutes ces actions culturelles qui attirent de plus en plus de monde, puisque l'été, nous arrivons à avoir un passage d'un millier de personnes, chiffre qui est doublé, voire plus, à l'année. Pour le Week End des artisans d'Art nous avons reçu 500 personnes.

Faire vivre ce patrimoine, c'est primordial pour vous ?

Mon Grand-oncle, Santos GAS-PARI, était un humaniste, un homme de partage et d'ouverture, j'ai un devoir de mémoire envers lui et continue à le faire exister à travers mes actions.

Quels seront les prochains Rendez-vous ?

En Septembre, le journaliste Paul AMAR viendra présenter son livre (qui sortira à cette époque) et tiendra une conférence, la date sera fixée dans la presse.

Aujourd'hui pour maintenir ces activités est-il important que vous puissiez obtenir des aides ?

J'espère obtenir une aide de la DRAC pour la conservation des fresques et plafonds, seuls la CTC,



U Capi Corsu, 5.000 abitanti, 500.000 in qua é in là di u mondu

I raghjò classici à u maritarraniu spiecanu a vulintà di i Capi Corsini à spatriassi. Da u XVIu seculu i ritruvemu in l'Americhe. Si pò pinsà ch'è u movimentu va in criscimentu à u XIXu seculu. E legge duganere di u 1818, tassendu i prudutti escendu di Corsica avianu di sicuru assicatu l'attività ecunomica di i Capi Corsini. Òn ci hè nunda di stunanti ch'elli andissini tandu versu u Venezuela, Haïti, Saint-Domingue è Puerto Rico, lochi assignalati par u cummerciu.

Parechji partuti com'è marinari pà pagà u viaghju si ni stallavanu, dopu ghjunti, aprenu un cummerciu. A maiò parte ùn hè mai vultata. Sarà veru ch'è in Puerto Rico si pò cuntà un milione di sterpa corsa ? Da a seguita u corsu migratoriu s'hè strappatu. Si pò ritene, com'è a puderia di Nietzsche di a parte di sti Corsi, «una brama di libartà, vole di a vulintà d'un avè vargogna di ciò ch'è nò semu» ! É cusì si pò rivene, incù e nostre case americane.